



Communiqué de presse

Date

28.09.2015

La COMCO ouvre une enquête en raison de possibles accords dans le cadre du négoce de métaux précieux

La Commission de la concurrence (COMCO) examine si des accords illicites ont été mis en place entre différentes banques dans le négoce de métaux précieux

La COMCO a ouvert aujourd'hui une enquête contre les deux banques suisses UBS et Julius Bär ainsi que contre les instituts financiers étrangers Deutsche Bank, HSBC, Barclays, Morgan Stanley et Mitsui. Elle dispose d'indices selon lesquels ces banques auraient éventuellement conclu des accords illicites à la concurrence dans le cadre du négoce de métaux précieux. Elle soupçonne en particulier des accords possibles dans la fixation des prix, notamment en ce qui concerne les « Spreads » (écarts entre le cours demandé et le cours offert).

Les métaux précieux englobent l'or, l'argent, le platine et le palladium.

Contacts / Renseignements :

Prof Dr Patrik Ducrey	058 464 96 78	patrik.ducrey@comco.admin.ch
Directeur suppléant	079 345 01 44	
Dr Olivier Schaller	058 462 21 23	olivier.schaller@comco.admin.ch
Vice-directeur	079 642 62 88	